

PRESTATIONS DESTINÉES AUX ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ Tarifs 2026

Etre appuyé pour réaliser mes formalités en micro-entreprise

40 euros* / déclaration :

Déclaration initiale ou annuelle de CFE
Déclaration mensuelle ou trimestrielle URSSAF,
Volet professionnel de l'impôt sur le revenu,
Demande ACRE

50 euros* / formalité :

Appui à la modification ou cessation d'activité INPI (sous
réserve que vous disposiez d'un compte Mon Identité
Numérique)

Autres services

RDV conseil individualisé de suivi post-crédation : 70 euros*

Ex : Développement et
évolution de l'entreprise,
Diagnostic de difficulté et
plan d'action
Réflexion commerciale ...

30 euros* / atelier thématique, selon programmation annuelle

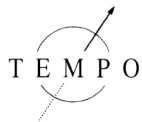
***Ces prestations sont entièrement prises en charges pour les
bénéficiaires du RSA, les PSH bénéficiant du suivi Agefiph et les
résidents des QPV de l'EMS, résidant dans le 67***

* Tarifs nets de taxes, TVA non
applicable, art 293b et 293d du CGI

TEMPO - Sarl au capital de 50 000 euros – RCS Strasbourg 509366480
6 rue du Fossé des Tanneurs 67 000 STRASBOURG / 5 rue Neuve 67 500 HAGUENAU
03 88 23 76 00 – contact@agencetempo.fr – www.agencetempo.fr

Conditions Générales de Vente applicables aux prestations de service destinées aux entrepreneurs en activité – Mâj 16/12/2025

- 1. Objet.** Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations de services proposées par **TEMPO** (ci-après « le Prestataire ») aux professionnels (ci-après « le Client »). Les services comprennent notamment l'assistance aux déclarations administratives, fiscales ou sociales, l'accompagnement au suivi d'activité, la préparation de dossiers, la gestion documentaire, ainsi que tout autre service décrit sur le site www.agencetempo.fr. Toute commande passée en ligne implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.
- 2. Champ d'application.** Les prestations sont exclusivement destinées à des **clients professionnels** : entrepreneurs individuels, micro-entrepreneurs, sociétés, professions libérales, associations, etc. Les consommateurs au sens du Code de la consommation ne peuvent pas contractualiser via le présent site.
- 3. Description des services.** Les caractéristiques essentielles des prestations proposées figurent sur le site. Le Prestataire peut adapter, mettre à jour ou modifier son offre à tout moment, sans notification préalable, sans que cela n'affecte les commandes déjà validées.
- 4. Validation du rdv de réalisation de la prestation.** Le Client sélectionne les prestations souhaitées après en avoir pris connaissance, après demande de fourniture d'une plaquette ou sur le site www.agencetempo.fr. La prise de rendez-vous se réalise par un appel téléphonique au 03 88 23 76 00. La commande n'est considérée comme définitive qu'après confirmation du Prestataire par email, qui rappelle ses modalités de réalisation et les présentes CGV (alors considérées comme lues et acceptées). Le Prestataire se réserve le droit de refuser une commande si les informations fournies sont incomplètes ou si le Client présente un risque financier.
- 5. Prix et modalités de paiement.** Les prix sont affichés en euros, hors taxes, sauf indication contraire. Le paiement s'effectue au plus tard le jour de la réalisation de la prestation, de la manière suivante : carte bancaire, virement, ou espèces (appoint obligatoire). Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement, des pénalités seront automatiquement appliquées conformément à l'article L441-10 du Code de commerce (taux BCE + 10 points + indemnité forfaitaire de 40 €).
- 6. Réalisation de la prestation.** Les prestations sont soit réalisées au sein de l'un des lieux d'accueil de TEMPO, soit à distance (email, téléphone, visio). Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations dans les délais convenus lors de la commande. Toutefois, ces délais sont indicatifs et ne constituent pas une obligation de résultat. Le Client s'engage à fournir **toutes les informations et documents nécessaires** à la bonne réalisation des services. En cas de manquement, le Prestataire ne pourra être tenu responsable de retards ou erreurs éventuelles.
- 7. Responsabilité.** Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il ne peut en aucun cas être responsable : des erreurs dues à des informations incomplètes ou erronées fournies par le Client, des conséquences fiscales, sociales ou juridiques liées aux décisions prises par le Client, des retards ou défauts imputables à des organismes tiers (URSSAF, impôts, etc.). Le Client demeure seul responsable de ses obligations déclaratives et légales.
- 8. Annulation – Report – Remboursement.** Toute demande d'annulation ou de report doit être effectuée via l'espace client ou par email. **Annulation plus de 48h avant la prestation :** remboursement ou crédit intégral. **Annulation moins de 48h :** aucun remboursement. **En cas d'absence du Client au rendez-vous :** aucun remboursement. Le Prestataire peut annuler ou reporter une prestation pour raison technique ou organisationnelle. Dans ce cas, le Client sera remboursé ou une nouvelle date lui sera proposée.
- 9. Propriété intellectuelle.** L'ensemble des documents, modèles, supports, conseils et contenus fournis dans le cadre des prestations reste la propriété exclusive du Prestataire. Toute reproduction, diffusion ou utilisation commerciale est interdite sans accord préalable écrit.
- 10. Confidentialité.** Chaque partie s'engage à garder strictement confidentielles les informations de l'autre partie, qu'elles soient stratégiques, personnelles, financières ou administratives.
- 11. Données personnelles** Les données collectées sont nécessaires au traitement des commandes et à la bonne exécution des prestations. Conformément au RGPD, le Client peut exercer ses droits (accès, rectification, suppression) en écrivant à : contact@agencetempo.fr.
- 12. Force majeure** Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence : panne internet, maladie, catastrophe naturelle, grève, etc.
- 13. Résiliation** En cas de manquement grave du Client à ses obligations (non-paiement, absence de documents, comportement abusif), le Prestataire peut résilier la prestation de plein droit, sans remboursement.
- 14. Droit applicable – Litiges** Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige sera soumis à une **tentative de résolution amiable**. À défaut, les tribunaux du siège social du Prestataire seront seuls compétents.
- Directeur de la publication : Mme Elodie BEYER



TEMPO - Sarl au capital de 50 000 euros – RCS Strasbourg 509366480
6 rue du Fossé des Tanneurs 67 000 STRASBOURG / 5 rue Neuve 67 500 HAGUENAU
03 88 23 76 00 – contact@agencetempo.fr – www.agencetempo.fr